



# Guid'Asso

*Newsletter - les dernières infos pour les assos*

*Au sommaire de ce numéro*

## **Se baigner en toute sécurité**

Adopter les bons gestes pour une baignade sécurisée (page 4).

## **Validation des Acquis de l'Expérience Bénévole**

L'expérience bénévole aussi se valorise ! (page 5).

## **Compte d'Engagement Citoyen**

Être bénévole et pouvoir bénéficier de formations (page 5).

**Guid'Asso Creuse**



Tél : 06.27.61.34.06

E-mail : cava23@fol-23.fr

Site Web : <https://guidasso-nouvelleaquitaine.fr/>



## **Le projet de recherche sur l'engagement associatif creusois se poursuit...**

Dans notre précédente lettre d'informations, nous vous faisons part du lancement d'un projet de recherche à l'échelle du département autour des spécificités de l'engagement associatif en Creuse.

L'objectif de la recherche est d'analyser les spécificités propres à l'engagement associatif en milieu rural dans l'animation de la vie locale. Il s'agit également d'explorer les interrelations entre la participation associative et d'autres types de participation, tels que l'engagement informel ou partisan. La démarche participative adoptée dans ce projet de recherche vise à inclure activement les acteurs locaux tout au long du processus.

Une première série d'entretiens individuels a eu lieu entre janvier et mai 2025. La sociologue Mathilde Renault-Tinacci a conduit 22 entretiens auprès de bénévoles creusois, œuvrant aussi bien dans les associations de jeunesse, que des clubs de sports, des associations culturelles, des associations de chasse ou encore de valorisation du patrimoine. Nous souhaitons remercier ici chaleureusement les bénévoles qui se sont prêtés à l'exercice et qui ont consacré du temps à ce travail.

La suite de ce projet prendra un format collectif sur l'automne 2025 : un premier temps de partage avec les bénévoles aura lieu le jeudi 16 octobre à Guéret (espace Tremplin Nature). Cette journée Recherches Ouvertes se situera au croisement de deux projets de recherche conduits depuis 2024 en Creuse : l'un porté par trois associations (Les Plateaux Limousins, Déclit-Nord-Creuse et le Café de l'Espace, animé par le collectif Recherche en Ruralité, R.E.R.), le second porté par l'INJEP et le groupe de travail composé d'associations en appui de la démarche (Réseau TELA, Creuse Toujours, La Métive, Bocal et Phacélie et ALISO) et du Service Jeunesse Engagement Sports.

Pour plus de renseignements :  
charlotte.marchive@ac-limoges.fr

# Labellisations Guid'Asso

3 niveaux de labellisation :



**Guid'Asso**  
Orientation

- **Niveau 1 - Orientation** : Interlocuteurs de proximité avec une fonction d'orientation. La structure est en lien avec les associations du territoire, élu.e.s locaux ou services municipaux volontaires et autres réseaux associatifs. Elle identifie les besoins et oriente vers les structures de niveau 1 et 2 d'informations et/ou d'accompagnement.



**Guid'Asso**  
Accompagnement généraliste

- **Niveau 2 - Généraliste** : Conseil et primo information sur les fondamentaux de la vie associative. La structure est en lien avec les associations du territoire concerné. Elle délivre les informations de base et les fondamentaux sur la vie associative et explique les démarches essentielles.



**Guid'Asso**  
Accompagnement spécialiste

- **Niveau 3 - Spécialiste** : Accompagnement dans la durée mobilisant une expertise adaptée. La structure évalue les besoins et propose les conseils, l'accompagnement et le suivi qui correspondent à la situation. Elle est en capacité de mobiliser d'autres acteurs et ressources.



# Les nouvelles structures labellisées

Le jeudi 22 mai 2025, 4 nouvelles structures ont été labellisées Guid'Asso.



**Guid'Asso**  
Accompagnement généraliste

- **VILAJ:**

05.55.65.04.68

vilaj.boussac@orange.fr

Le Montet - 23600 Boussac-Bourg

- **Clé de contacts:**

05.55.67.77.29

cledecontacts23@gmail.com

mathilde.cledecontacts@gmail.com

10 avenue République - 23200 Aubusson



**Guid'Asso**  
Accompagnement spécialiste

- **Communauté 360:**

08.00.36.03.60

contact@alefpa.fr

La Petite Prade - 23300 La Souterraine

*Spécialité: Handicap et inclusion*

- **L'Archipel:**

06.75.15.27.89

larchipel23@gmail.com

30 Grande Rue - 23140 Jarnages

*Spécialité: Musiques actuelles*



**Lien vers l'annuaire des associations labellisées :**

**[https://www.creuse.gouv.fr/contenu/telechargement/21998/162650/file/](https://www.creuse.gouv.fr/contenu/telechargement/21998/162650/file/Livret%20GA%202025-modifi%C3%A9.pdf)**

**[Livret%20GA%202025-modifi%C3%A9.pdf](https://www.creuse.gouv.fr/contenu/telechargement/21998/162650/file/Livret%20GA%202025-modifi%C3%A9.pdf)**

## Nagez dans les zones de baignade surveillées



# Se baigner en toute sécurité

En France, les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès, dont presque la moitié pendant la période estivale. Ces noyades sont pourtant pour la plupart évitables.

Adoptons les bons comportements !

### Apprendre à nager

- A tout âge, apprenez à nager avec un maître-nageur (1ère étape - Aisance Aquatique).
- Demandez à un maître-nageur d'évaluer votre niveau et celui de vos enfants.

### Surveillance constante de vos enfants

- Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou dans l'eau.
- Restez toujours attentifs à vos enfants, même si la zone de baignade est surveillée.
- Baignez-vous en même temps qu'eux.
- Désignez un seul adulte responsable de leur surveillance qui ne fera rien d'autre.

### Choisir les zones de baignade surveillées

- Informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses.
- Préférez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.

### S'informer sur les conditions de baignade

- En arrivant sur votre lieu de baignade, renseignez-vous auprès du personnel chargé de la surveillance sur les conditions de baignade : courants, dangers naturels, etc.
- Respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade et/ou par les sauveteurs.
- Avant de vous jeter à l'eau, pensez aussi à consulter les conditions météo !

Les sites [windmorbihan.com](http://windmorbihan.com), [windcornouaille.com](http://windcornouaille.com) et [windloireatlantique.com](http://windloireatlantique.com) mettent à disposition des données en temps réel et des prévisions météo fiables pour vous aider à anticiper les risques, à mieux planifier vos sorties et à renforcer votre sécurité en mer comme sur le littoral.

Contact : [ce.sdjes23@ac-limoges.fr](mailto:ce.sdjes23@ac-limoges.fr)

### Ne pas surestimer sa condition physique

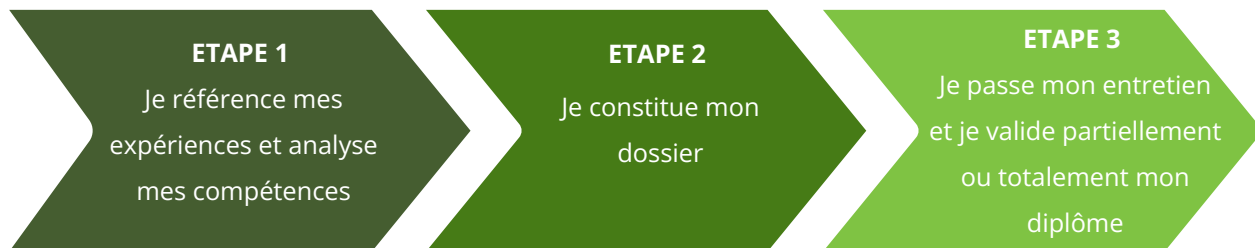
- Tenez compte de votre forme physique.
- Avant de partir nager, équipez-vous d'une bouée de nage en eau libre.
- Souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (lacs, rivières...) qu'en piscine.
- Prévenez vos proches dès que vous allez vous baigner.

### Éviter tout comportement à risque

- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.
- Ne vous exposez pas excessivement au soleil avant la baignade.
- Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas.
- Rentrez progressivement dans l'eau, particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil.

# Validation des Acquis de l'Expérience Bénévole (VAEB)

Tout bénévole, quel que soit son âge, sa nationalité et son niveau de formation, qui justifie d'une expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la validation des acquis de l'expérience bénévole. Cette certification peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. **Une seule condition**, justifier d'au moins une année d'activités en lien direct avec la certification visée. Toutes les expériences peuvent être valorisées, qu'elles soient professionnelles ou qu'elles relèvent d'activités extraprofessionnelles.



**Plus d'informations :** <https://www.jeunes.gouv.fr/faites-reconnaitre-votre-experience-benevole-1965#:~:text=Un%20site%20internet%20d%C3%A9di%C3%A9%20%C3%A0%20la%20validation%20des,un%20espace%20accompagnement%20et%20des%20outils%20pratiques%20%21>

## Compte d'Engagement Citoyen (CEC)

**Qu'est ce que c'est ?** Le Compte d'engagement citoyen (CEC) est un dispositif intégré au Compte personnel d'activité (CPA) que chaque personne de plus de 16 ans peut ouvrir. Les bénévoles éligibles peuvent y déclarer leur activité associative et bénéficier de droits à formation financés par l'État en reconnaissance de leur engagement.

**Pour qui ?** Ce dispositif s'adresse à certains responsables bénévoles associatifs. Des conditions de mission et de durée sont exigées. Sont éligibles les bénévoles membres de l'instance de direction d'une association (conseil d'administration, bureau...) et les bénévoles qui encadrent d'autres bénévoles. Ils doivent avoir consacré à leur bénévolat au moins 200 heures dans l'année, dont au moins 100 heures dans la même association. Le bénévolat doit en outre avoir été effectué dans une association déclarée depuis au moins un an qui intervient dans l'un des champs suivants : philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

**L'activité bénévole étant inconnue de l'administration, le bénévole doit la déclarer s'il est intéressé par le dispositif. Cette déclaration s'effectue par voie dématérialisée sur « Le compte bénévole » :** [www. associations.gouv.fr/compte-benevole](http://www.associations.gouv.fr/compte-benevole). Il peut transmettre autant de déclarations que d'associations éligibles dans lesquelles il est investi.



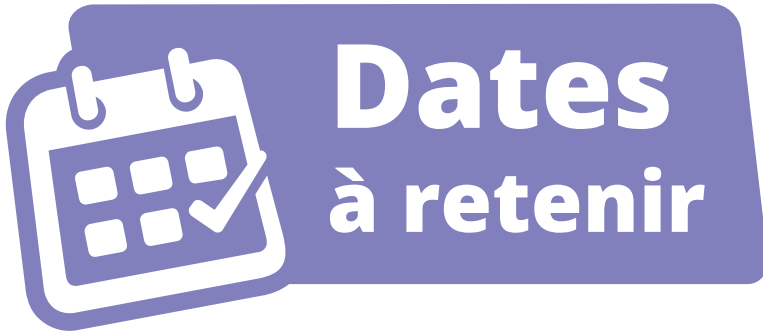
**Plus d'informations :** <https://www.associations.gouv.fr/compte-d-engagement-citoyen.html>

SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMPTE  
D'ENGAGEMENT  
CITOYEN

VOUS ÊTES BÉNÉVOLE ?  
VOUS EXERCEZ DES RESPONSABILITÉS  
DANS UNE ASSOCIATION ?

Vous pouvez déclarer votre engagement bénévole et bénéficier, sous conditions, de formations



## Cérémonie des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

La Cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif se déroulera le **vendredi 5 décembre 2025** à 18h30 à l'Espace André Lejeune (Guéret).



## Permanences Guid'Asso France Services

Dans le cadre de la semaine portes ouvertes des France Services, retrouvez vos permanences Guid'Asso (gratuites et sans rendez-vous) dans les France Services suivantes :

- Mardi 7 octobre, de 9h à 12h à la France Services de Boussac
- Jeudi 9 octobre, de 9h à 12h à la France Services de Saint-Sébastien
- Mardi 14 octobre, de 9h à 12h à la France Services de Crocq
- Vendredi 17 octobre, de 9h à 12h, à la France Services de Bénévent-l'Abbaye



## Programme de formation des bénévoles

Le nouveau programme des formations de bénévoles est prêt pour l'automne 2025 !

13 formations sont ouvertes à l'ensemble des bénévoles de toutes les associations. Ces formations sont gratuites et sur inscription.

Vous pouvez d'ores-et-déjà noter dans vos agendas les dates suivantes :

- Samedi 13 septembre : enseigner le Français Langue Étrangère à des adultes
- Stage du 6 au 10 octobre : initiation à la radio
- Samedi 11 octobre : assurer le suivi administratif de son association
- Samedi 11 octobre : utiliser l'intelligence artificielle dans mon association
- Samedi 11 octobre : organiser un événement culturel - module 3, concert témoin

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le portail de la formation des bénévoles

<https://formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org/agenda-formations/>

ou contactez-nous à l'adresse suivante : [fdb23@protonmail.com](mailto:fdb23@protonmail.com)

Vous pouvez également nous joindre au 06.27.61.34.06

# Qui coordonne ce projet ?

## Co-animation du CAVA 23 (Collectif d'Accompagnement à la Vie Associative)

### Les services de l'État (SDJES)

Charlotte MARCHIVE

charlotte.marchive@ac-limoges.fr

05 55 41 72 55 - 06 27 61 34 06



**PRÉFÈTE  
DE LA CREUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### La Fédération des Œuvres Laiques de la Creuse

Manon CASIMIR

cava23@fol-23.fr

06 32 51 07 01



NOTRE SITE  
INTERNET



# Guid'Asso

*Newsletter - les dernières infos pour les assos*